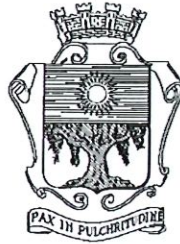


AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_04-DE
Reçu le 10/02/2026



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°04 – FINANCES- BUDGET COMMUNAL – OPERATIONS IMMOBILIERES
REALISEES PAR LA COMMUNE : BILAN DE L'ANNEE 2025

Séance Publique Ordinaire du 3 FEVRIER 2026
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Martine OLLIVIER, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENTS : M. Théo PANIZZI, M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 23

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 28 janvier 2026

AR Prefecture006-210600110-20260203-030226_04-DE
Reçu le 10/02/2026VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026**IV – FINANCES- BUDGET COMMUNAL – OPERATIONS IMMOBILIERES
REALISEES PAR LA COMMUNE : BILAN DE L'ANNEE 2025**

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2241-1,
Vu le budget communal de l'exercice 2025,
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 27 janvier 2026,

Considérant qu'au titre des dispositions de l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2025, retracé par le compte financier unique.

Considérant que les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2025 sont les suivantes :

Acquisition

N° acte	Date acte	Montant	Adresse	Parcelles	Vendeur	Mode d'acquisition
NEANT						

Cession

N° acte	Date acte	Montant	Adresse	Parcelles	Vendeur	Mode d'acquisition
21324804	30/09/2025	2 950 000 €	13 bd Maréchal Leclerc à Beaulieu-sur- Mer	AH 126	Commune de Beaulieu-sur-Mer	Délibération

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- APPROUVE le bilan présenté des opérations immobilières réalisées par la
Commune de Beaulieu-sur-Mer au cours de l'exercice 2025,

AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_04-DE
Reçu le 10/02/2026



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX

AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_04-DE
Reçu le 10/02/2026

